Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_1-DE

MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **10 juillet 2023**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	28	7	8

Date de convocation le **3 juillet 2023**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Pierre **DUSSURGEY**

V_DEL_230710_1

Communication sur Activ'été

Rapporteur: Monsieur ROCHER

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Kaoutar **DAHOUM**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Liliane **GILET-BADIOU**, Véronique **STAGNOLI**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, David **LAÏB**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Stéphane **GOMEZ** donne pouvoir à Hélène **GEOFFROY**, Matthieu **FISCHER** donne pouvoir à Nassima **KAOUAH**, Ahmed **CHEKHAB** donne pouvoir à Michel **ROCHER**, Joëlle **GIANNETTI** donne pouvoir à Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Eric **BAGES-LIMOGES** donne pouvoir à Abdoulaye **SOW**, Dehbia **DJERBIB** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Fréderic **KIZILDAG** donne pouvoir à Nadia **LAKEHAL**

Absents :

Bernard **RIAS**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_1-DE

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la municipalité développe des activités l'été à destination de l'ensemble des jeunes et des familles et plus particulièrement de celles et ceux qui ne partent pas pendant la période estivale. Elle bénéficie dans ce cadre précis du soutien de l'Etat et de la Métropole de Lyon.

Aussi, au travers du programme « Activ'Eté », la municipalité propose un programme diversifié pour tous les âges de la vie et pour toutes les familles et contribue à ce que la période estivale soit pour chacune et chacun un temps de construction et d'épanouissement.

Avec « Activ'Eté », les habitants de notre ville ont l'occasion de découvrir ou pratiquer des sports, des loisirs, des activités culturelles et artistiques et de partager des moments familiaux et de rencontres.

En 2022, plus de 72 860 visiteurs cumulés ont fréquenté les trois principaux sites (parc Elsa Triolet, plateau Rousseau et stade Aubert). Cette fréquentation très dynamique montre que la Ville répond à l'attente des habitants. Il convient d'ajouter l'ensemble des personnes présentes sur les autres activités proposées, notamment en cœur de quartier, sur l'ensemble de la période.

La présente communication vise à préciser les grandes lignes de l'édition 2023.

1. Des activités multi-sites et diversifiées

La programmation 2023 ambitionne une nouvelle fois de répondre aux besoins de loisirs multiples et de proximité, et plus précisément aux objectifs suivants :

- proposer une offre de loisirs large, équitable et sur l'ensemble de l'été (fin juin / fin août) ;
- favoriser l'accès à des activités diverses et variées (sportives, culturelles, artistiques, de loisirs…) sur les différents temps de la journée ;
- aller vers tous les habitants et notamment ceux et celles qui ne partent pas en vacances; créer des moments de rencontres et d'échanges entre les publics issus des différents quartiers de la ville ;
- aller à la rencontre des jeunes et favoriser leur accès à l'ensemble des activités proposées ;
- animer les espaces publics et favoriser la médiation sociale ainsi que la tranquillité publique.

Cette année deux nouvelles thématiques seront plus particulièrement investies sur la période estivale :

- la convivialité et le partage au cœur de l'été : en effet, dans un contexte international, national et local pesant, il s'agit de favoriser les moments de rencontres, de liens et de partages ;
- la citoyenneté et l'engagement des enfants et des jeunes : 2023 est une année avec des perspectives fortes autour de la place des jeunes telles que les assises de la jeunesse et le conseil des enfants et des jeunes d'ici la fin de l'année. Il s'agit de donner la parole aux enfants et aux jeunes dans un cadre estival afin d'alimenter cette démarche.

2. Le fonctionnement du dispositif

Construite dans une dynamique transversale et partenariale, une offre d'activités variées sera déployée du 21 juin au 31 août 2023 sur l'ensemble de la commune à destination d'un

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_1-DE

large public.

Des temps et activités clefs sont particulièrement développées [illegible] périodes :

- quatre semaines au nord de la commune, au parc Elsa Triolet (du 7 au 29 juillet 2023) ;
- huit semaines au centre-ville, sur le plateau Rousseau (du 10 juillet au 12 août) en partenariat avec l'Office Municipal des Sports (OMS), la Métropole de Lyon (Métropole Vacances Sportives) et l'État ;
- deux semaines au sud, au stade Aubert (du 2 au 15 août 2023).

3. L'organisation pour l'année 2023

3.1 Les sites Elsa Triolet et Édouard Aubert :

- au parc Elsa Triolet du 7 au 29 juillet 2023 ;
- au stade Aubert du 2 au 15 août 2023.

Pour répondre à la diversité des publics, différents univers seront notamment construits sur Elsa Triolet et le stade Aubert : un espace détente ; un espace ludique (bassin aquatique, jeux, structures gonflables), un espace sportif (sports collectifs ou individuels). L'esprit « camping » sera mis en avant avec des animations programmées type tournoi de ping pong ou autre.

Les journées s'articulent de la manière suivante :

- toutes les matinées du mardi au jeudi de 10h à 12h pour les différents accueils de loisirs municipaux ou associatifs du territoire ;
- une ouverture de 16h à 20h du lundi au samedi pour les familles et les jeunes ;
- les mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h, le service Petite Enfance en association avec le Programme de Réussite Éducative (PRE) et le service Santé proposera aux tout-petits (0-6 ans) et leurs familles des activités de prévention, de détente, de loisirs et d'échanges entre parents et professionnels.

3.2 Le plateau Rousseau en partenariat avec la Métropole, l'OMS et l'Etat

Le dispositif « Métropole Vacances Sportives », proposé et financé par la Métropole de Lyon, a trouvé une traduction opérationnelle sur le territoire communal grâce à l'implication de l'OMS et des clubs sportifs locaux sur le plateau Rousseau en centre-ville. L'État finance également cette action permettant d'étendre la durée du dispositif, le dispositif se tiendra du 7 juillet au 31 août 2023. Les clubs sportifs proposeront ainsi des activités de 19h00 à 23h00 à destination des 11 ans et plus.

3.3 L'amélioration de l'accueil des personnes en situation de handicap

La démarche inclusive entamée par la Ville est prolongée cet été à travers de :

- la sensibilisation et la formation des agents municipaux mobilisés sur Activ'été ainsi que des agents vacataires recrutés ;
- l'intégration dans le marché des activités développées sur les sites E. Triolet et E. Aubert de modalités de prise en charge des personnes en situation de handicap, notamment pour la piscine (lève-personne, déambulateur aquatique, etc.) et pour les structures gonflables ;
- une communication accessible avec un flyer en FALC (Facile A Lire et Comprendre)
- l'accessibilité facilitée aux buvettes sur les sites Activ 'été ;

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_1-DE

- plus largement, la coopération renforcée avec les associations mobilisées sur cet enjeu, avec comme objectif de continuer à renforcer l'accessibilité de l'évènement (logistique, communication ..).

3.4 La reconduction de l'accueil en soirée dans les équipements sportifs municipaux

La Ville ouvrira de nouveau cette année trois gymnases (deux au Nord et un au sud), trois soirs dans la semaine (les mercredis, jeudis et vendredis), de mi-juillet à mi-août. Cet accueil à destination des 14-25 ans a connu un très fort succès en 2022 avec 1336 jeunes qui ont pu pratiquer une activité sportive sur ces 36 ouvertures. Il est important de souligner que cette action s'inscrit également dans une démarche de prévention et de renforcement de la tranquillité publique en soirée sur notre commune.

Le dispositif A Vaulx Cross se poursuivra également cet été. Pour rappel, en 2022, A Vaulx Cross a permis à 113 jeunes vaudais, d'en moyenne 16 ans, provenant des différents quartiers de notre commune, de découvrir le motocross en toute sécurité. Ce dispositif est reconduit depuis avril 2023 et une sortie sur circuit quotidienne est prévue cet été.

4. Une offre diversifiée à destination de la Jeunesse :

Concernant l'organisation de l'été 2023, les actions se répartiront de la manière suivante :

- chantiers été ;
- accueil en soirée ;
- accueil de loisirs ;
- accueil des jeunes ;
- animation hors les murs ;
- animations culturelles de proximité.

Le but est de permettre l'accès aux loisirs à tous les jeunes vaudais de 11 à 25 ans, avec des tarifs adaptés basés sur le coefficient familial, mais aussi de proposer une première activité professionnelle aux plus jeunes.

4-1 Les chantiers d'été

Les chantiers d'été s'adressent prioritairement aux jeunes âgés de 16 à 18 ans et durent cinq jours, entre début juillet et fin août. A la rentrée, les participants reçoivent une indemnisation de 105 € ainsi que 50 € en chèque vacances.

Ce sont généralement des chantiers d'embellissement, de remise en peinture avec les bailleurs sociaux et de soutien aux services municipaux (par exemple la campagne de prévention buccodentaire du service santé, l'entretien des écoles, etc.)

4-2 Les accueils en soirée

Ils se dérouleront du 17 juillet au 10 août de 18h à 23h auprès de jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ils auront lieu les mardis, mercredis et jeudis soir jusqu'à minuit sur l'espace Malval et l'espace Carco, animés par les professionnels du service jeunesse et les médiateurs sociaux du territoire.

L'objectif est de faciliter l'accès aux droits de nos jeunes et de les mettre en lien avec différents partenaires et organismes en abordant notamment :

- l'accès à l'emploi : chantier éducatif avec les bailleurs sociaux, ateliers CV, lettre de motivation et simulation d'entretien, en lien avec la Mission Locale et les autres partenaires de l'insertion ;

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_1-DE

- l'accès aux loisirs : sorties culturelles, soirées concert, élaboration de mini-séjours en bord de mer dans le cadre du dispositif hors la ville par exemple ;
- l'accès à la santé : atelier d'échange sur les conduites à risque, avec notamment le service santé de la Ville ;
- l'engagement citoyen : l'accompagnement à la création d'associations de jeunes (…).

4-3 Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs proposent des animations culturelles, sportives et ludiques, tout au long des quatre semaines de fonctionnement, de mi-juillet à début août. Celles-ci concernent les 11 à 17 ans, avec seize jeunes par pôle d'animation :

- le pôle Cachin pour le quartier du Village du 10 au 28 juillet ;
- le pôle Verchères pour les quartiers Est et le centre-ville du 10 au 28 juillet ;
- le pôle Carmagnole pour les quartiers Sud du 10 au 28 juillet.
- le pôle du grand Mas du 10 au 28 juillet ;

Un séjour d'une semaine par pôle sera organisé du 31 juillet au 4 août.

L'objectif est essentiellement l'égalité d'accès aux loisirs mais également l'autonomie et l'émancipation de ces jeunes.

4-4 Les accueils jeunes

Les accueils des jeunes concernent les plus de 14 ans et proposent une offre distincte des structures de loisirs traditionnelles. Douze jeunes pourront être accueillis en parallèle afin de créer du lien et de mettre en place des projets jeunes.

Ces jeunes seront accueillis sur trois semaines du 10 au 28 juillet sur tous les pôles d'animation.

Cet accueil permet de toucher les jeunes les plus éloignés de nos activités dans les différents quartiers de la commune. Leur sont proposées des animations de proximité afin de leur permettre de travailler sur des projets jeunes à plus ou moins long terme.

4-5 Les animations hors les murs

Ce dispositif qui se déroulera du 17 juillet au 10 août, permettra à tous les publics présents sur un territoire de bénéficier d'animations sportives et ludiques, en proximité.

Les équipes formées chacune de trois animateurs nomades se déplaceront de 10h à 12h puis de 16h à 20h dans tous les quartiers, également les plus éloignés des structures d'animation, en lien avec les habitants et les associations locales.

5. Une offre culturelle sur toute la période estivale, incluant l'ouverture du Planétarium

Durant toute la période estivale, des animations culturelles sont proposées à destination des jeunes et des familles ; des spectacles et ateliers.

5-1. Les séances de Cinéma Plein Air

Sept séances de cinéma plein air viendront rythmer l'été sur l'ensemble du territoire, elles sont co-portées par les centres sociaux Grand Vire, Peyri, Lévy, l'Atelier de Vinci et l'OMS :

- jeudi 6 juillet 2023 à 21h30 au Parc François Mitterrand « Les bads Guys » ;
- vendredi 7 juillet 2023 à 21h30 au Stade Aubert -Allée du Stade « L'ascension » ;
- jeudi 20 juillet 2023 à 21h30 sur la Place Simone de Beauvoir «The Batman » ;

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_1-DE

- vendredi 21 juillet 2023 à 21h30 au Stade but en O - Avenue Jean Moulin « Aladin » ;
- jeudi 27 juillet 2023 à 21h30 Atelier Léonard de Vinci « Mort sur le Nil» ;
- jeudi 3 août 2023 à 21h30 sur le Plateau Rousseau « La méthode Williams » ;
- jeudi 10 août 2023 à 21h30 sur le Plateau Rousseau « One Piece Red – Film ».

5-2. Le réseau de lecture publique

Les bibliothèques seront ouvertes avec des horaires adaptées pour cet été.

L'atelier Léonard de Vinci sera ouvert les matins du mardi au samedi, les mercredis de 17h à 19h et proposera des activités hors les murs les jeudis après-midi en juillet et août. Contrairement en 2022, il n'y aura pas d'interruption en août.

La Fête de l'Atelier aura lieu le samedi 1er juillet de 15h à 20h.

5-3. L'école des Arts

La fête de l'école des arts aura lieu du 26 juin au 1er juillet (concerts, spectacles, …)

La fermeture estivale s'étalera du 13 juillet au soir jusqu'au 15 août inclus

5-4. Le Planétarium

Le Planétarium sera ouvert du 21 juin au 7 juillet de 9h à 17h sauf les mercredis de 13h30 à 17h00 puis du 8 juillet au 6 août de 10h à 17h (y compris les mercredis)

Les séances sont proposées à partir de 4 ans.

Des séance d'observation du ciel sont prévues les jeudis 15 juin, 6 juillet et 20 août à 20h00 (à partir de 8 ans)

6. Une dimension santé présente au cœur de l'été

Le Pôle santé s'associe aux animations estivales :

- sur le thème de la prévention solaire ;
- sur le thème de l'équilibre alimentaire en appui des associations gérants les buvettes cet été.

7. L'offre éducative se déploie en proximité mais aussi dans le cadre de séjours variés

7-1. Les accueils de loisirs

Sept accueils de loisirs seront ouverts du 10 au 28 juillet ainsi que cinq accueils de loisirs du 31 juillet au 18 août 2023 pour les enfants de 3 à 12 ans.

Les sites René Beauverie et les 5 continents sont prévus pour des besoins impératifs de mode de garde sur la dernière semaine précédant la rentrée.

Les accueils de loisirs proposeront un programme de vacances pour jouer et découvrir avec :

- des activités sportives sur les équipements et participation à Activ'été au Parc Elsa Triolet en lien avec le service des Sports ;
- des activités d'éveil et de création ;
- des grands jeux ;
- des jeux d'eau pour les maternelles dans tous les accueils de loisirs ;
- des sorties culturelles ;

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_1-DE

- des sorties baignades (sorties lac).

Dans le cadre du projet de chaque accueil de loisirs, un mini s[illegible] proposé aux 8-12 ans.

7-2 Les colonies apprenantes

En lien avec les services de l'État, nous reconduirons la proposition de séjours de cinq à huit jours avec hébergement dans le cadre du dispositif « Colos Apprenantes ». En 2022, ce sont 144 enfants de Vaulx en Velin qui ont pu bénéficier de ce dispositif.

8. Une programmation d'été qui mobilise le tissu associatif dans les quartiers

L'offre associative estivale se décline sur tous les quartiers de la Ville à travers la mobilisation des associations, dans la proximité et en complémentarité des dispositifs municipaux.

Les centres sociaux proposeront des accueils de loisirs pour les 3-15 ans sur le mois de juillet ; le CS Grand Vire en proposera jusqu'au 12 août. Ils participeront également à des activités hors les murs sur la période.

L'offre associative estivale est en voie d'être encore complétée, notamment avec les dispositifs FAL FPH et « quartiers d'été » de la Métropole et de l'Etat qui font l'objet de retours auprès des associations courant juin. Ils viendront ainsi finaliser l'offre déployée sur Activ'Eté 2023.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de la présente communication relative au programme Activ'été.

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_1-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- de prendre acte de la présente communication relative au programme Activ'été.

Suffrages exprimés	**35**	
Vote(s) Pour	**35**	Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Ahmed **CHEKHAB**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Fréderic **KIZILDAG**, David **LAÏB**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**
Vote(s) Contre	**0**	
Abstention(s)	**0**	
Ne prend pas part au vote	**0**	

Ainsi fait et délibéré le lundi 10 juillet 2023.

Signé par : Hélène GEOFFROY
Date : 19/07/2023
Qualité : La Maire

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Le secrétaire de séance

Pierre DUSSURGEY